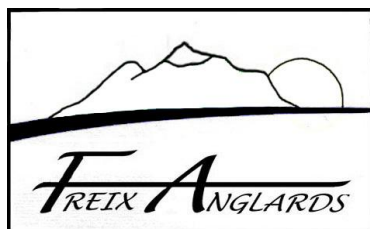


**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de
COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

Séance du 03 mars 2017

MAIRIE DE



L'an deux mille dix-sept et le trois mars à 20 heures 00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).

Date de la convocation: 22/02/2017
Conseillers en exercice : 10
Présents : 9
Votants: 9

Pour: 0
Contre: 6
Abstentions: 2

Présents : Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Monsieur Jean-Yves CABAL, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX, Monsieur Joël DE MARTINO

Représentés:

Excusés:

Absents: Madame Michèle DESPLAT - LEYMARIE

Secrétaire de séance: Monsieur Jean-Louis GUIBERT



Objet : DE_2017_007 - Demande de l'ACCA concernant les communaux d'Anglards Favars

Monsieur Le Maire expose la demande de l'association communale de chasse. Les chasseurs souhaitent une mise à disposition d'une partie des terrains agricoles des biens communaux sur Anglards Favars. afin de faire des plantations de céréales

Les parcelles concernées sont les suivantes : AM-001c d'une superficie de 21,96 ha et AM-006 d'une superficie de 0.1972 ha. La superficie de terrain agricole concernée serait de 1,87 ha.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de refuser cette mise à disposition,
- de proposer un terrain pouvant correspondre à leur besoin à cheval sur les parcelles AM-001 et Am-005 (comme indiqué sur l'annexe).



Acte original signé électroniquement,
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
15 mars 2017
et publié ou notifié le 15 mars 2017

Ainsi fait et délibéré le jour, mois, an sus dit,
au registre sont les signatures.

Le Maire
Patrice FALIÈS

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/03/2017 015-211500723-20170303-DE_2017_007-DE